

Pour les associations communales, il est rappelé que les subventions sont versées après présentation du bilan de l'association et chiffrées en fonction des activités desdites associations

Anciens Combattants	270 €	Coopérative scolaire	270 €
Association des pêcheurs	270 €	Country club	270 €
Club loisirs	270 €	Trait d'union	270 €
Dynamic's gym	270 €		
Comité des fêtes	270 €		

Le comité des fêtes n'ayant pas eu d'activité, la subvention a été diminuée pour l'année 2011. Madame DELOT Maryline reprendra ses activités dès la rentrée prochaine.

Fanfare de Marche	270 €
-------------------	-------

La subvention a été diminuée. La Fanfare n'ayant pas d'activités particulières.

Football club	600 €
---------------	-------

La subvention a été légèrement augmentée, le club comprenant de nombreux licenciés ; Félicitations à l'équipe première qui monte en promotion de 1^{ère} division.

Parents d'élèves	650 €
------------------	-------

Cette subvention comprend l'arbre de Noël des enfants de l'école.

SUBVENTIONS : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 80 € au SAAT de Moy de l'Aisne ainsi qu'une subvention de 80 € au bénéfice de la Prévention Routière.

QUESTIONS DIVERSES

CANTINE-GARDERIE / POSTE A POURVOIR :

A la demande du conseil municipal, il est précisé que Monsieur le Maire, comme ses fonctions le lui permettent, a décidé seul du choix des candidates retenues. Les personnes retenues sont donc, pour la cantine, Mme Delphine MINETTE et pour la garderie, Mlle Cindy VILETTE.

oooooooo

Les proches de Fauve et Ambre, disparues tragiquement en septembre 2009, ont demandé l'autorisation de poser une plaque en leur mémoire. Après discussion, le Conseil Municipal a refusé cette demande par huit voix contre, trois pour et une abstention.

oooooooo

CONCOURS « MAISONS FLEURIES »

Seules deux candidatures ont été enregistrées au secrétariat de Mairie. Il est encore temps de vous manifester

OPÉRATION « BRIOCHES » OCTOBRE 2011

Ce n'est pas pour tout de suite mais pour une bonne organisation, le conseil municipal a répondu favorablement à la demande et participera à nouveau cette année, à l'opération brioches.

KERMESSE DE L'ECOLE : Les enseignantes et les élèves du groupe scolaire tiennent à remercier les personnes ayant participé à la réussite de la kermesse.

BROCANTE DU C.C.A.S. : La traditionnelle brocante du C.C.A.S. aura lieu le **dimanche 21 août 2011**. Pour préparer au mieux cette manifestation, il est conseillé aux Vendeuillois désirant occuper l'emplacement situé devant leur habitation de réserver au plus tôt auprès de **Mme DELOT Maryline** au **03.23.07.85.62**

o o o o o o o o o o

UN PEU DE CIVISME...

Afin que chacun passe un bon été, quelques règles doivent être respectées pour la tranquillité de tous :

Voici un rappel de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

- Il fait beau, les fenêtres sont ouvertes : pour la tranquillité du voisinage, ne laissez pas vos chiens aboyer...

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L' AISNE **du 21 mars 2011 au 15 octobre 2011**

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
15h à 19h	10h à 12h	15h à 19h	10h à 12h	10h à 12h 16h à 18h

Rappel : La remorque de la commune est mise à la disposition des habitants au tarif de 40 € par voyage à la déchetterie.

VIE COMMUNALE

VENTE DE FRUITS ET LEGUMES : Le jeudi 14 juillet étant férié, Mme PILLOY Annick sera présente place du 18 juin 1940 le mercredi 13 juillet de 15h00 à 18h00.

INSCRIPTION SUR LES LISTES DE RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en mai, juin ou juillet 1995 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

SECRETARIAT DE MAIRIE - CONGES ANNUELS

Du 18 juillet au 05 août 2011, les permanences du secrétariat de mairie seront assurées le mardi de 16 h à 18 h par Madame DELOT Maryline, premier adjoint et le jeudi de 18 h à 19 h 30 par Monsieur Alex LESBROS, Maire.

Bien entendu, en cas d'urgence, vous pourrez les joindre :

LESBROS Alex 03.23.07.41.09

DELOT Maryline 03.23.07.85.62. ou 06.62.90.85.87.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du 18 juillet au 05 août 2011, l'agence postale communale sera ouverte de 09h30 à 11h15. Fermé le samedi matin. A compter du lundi 08 août, reprise des horaires habituels.

o o o o o o o o o o

PROCHAINES FESTIVITES

09 juillet - Concours de pêche organisé par l'Association des Pêcheurs

13 juillet – Retraite aux flambeaux, feu d'artifice place de la poste

Bal salle de la Mairie

14 juillet – Cérémonie commémorative

14 juillet – Repas partage et jeux sur le stade

07 août – Concours de pêche organisé par l'Association des Pêcheurs

21 août – Brocante du C.C.A.S.

10 septembre – Concours de pêche organisé par l'Association des Pêcheurs



BONNES VACANCES A TOUS...



PROGRAMME DES FESTIVITES DE LA FETE NATIONALE

MERCREDI 13 JUILLET 2011

- 22h15 Rassemblement à la Mairie pour la remise des lampions
- 22h30 Retraite aux flambeaux sous la conduite de la FANFARE DE MARCHE
- 23h30 Feu d'artifice sur la place de la poste

00h00 Grand bal gratuit animé par
« Disco Mobile Platine's », salle de la Mairie



JEUDI 14 JUILLET 2011

- 11h00 Dépôt de gerbe au Monument aux Mort, sous la conduite de la FANFARE DE MARCHE
- 12h00 Vin d'honneur offert par la municipalité au stade
- 12h30 Repas partagé sur le stade Albert Renaud
- 15h30 Jeux sur le stade organisés par les différentes associations et la municipalité

